

N°6
Mai 2025

COULOMMIERS PAYS DE BRIE **MAGAZINE**

Le magazine
de Coulommiers
Pays de Brie
Agglomération



LE SPORT, AU CŒUR DE VOTRE TERRITOIRE

Votre communauté d'agglomération entreprend en 2025 plusieurs projets d'équipements sportifs : bassin extérieur à la piscine et halle des sports à Coulommiers, centre aquatique à Crécy-la-Chapelle, extension du gymnase des picherettes à La Ferté-sous-Jouarre et city stade à Tigeaux (p. 22/23).

ÉDITO



Ce magazine vous présente les nombreux projets portés par votre communauté d'agglomération sur notre territoire, avec notamment la construction de nouveaux équipements sportifs : centre aquatique à Crécy-la-Chapelle, terrain multisports à Tigeaux, Halle des sports à Coulommiers, extension d'un gymnase à La Ferté-sous-Jourarre et bassin extérieur au centre aquatique des Capucins.

L'agglomération a également décidé d'aider les communes à financer des projets d'intérêt intercommunal, à travers un fonds de concours. Ce dispositif de solidarité renforcera notre effort d'investissement sur l'ensemble du territoire.

Cet effort concentrera un maximum de moyens pour réduire le risque d'inondations et de ruissellements dans nos communes. L'agglomération met en œuvre des actions dans le cadre de ses compétences et au-delà, elle vient en aide aux communes pour réaliser des travaux urgents. La prévention des inondations doit être la priorité de tous les acteurs concernés : syndicats de rivière, établissement de bassin Seine Grands Lacs, Département, Région, État.

Je vous invite à découvrir les projets et services de votre agglomération à travers les pages de ce magazine.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Ugo PEZZETTA
Président

SOMMAIRE



P.4 BUDGET



P.5 CARTE DES PROJETS



P.6/7/8 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



P.9 FIBRE OPTIQUE



P.10 EMPLOI / INSERTION



P.11 FRANCE SERVICES



P.12/13 SÉCURITÉ / SANTÉ



P.14 MOBILITÉS



P.15 URBANISME / HABITAT



P.16/17 PRÉVENTION DES INONDATIONS

P.18 EAU ET ASSAINISSEMENT

P.19 ENVIRONNEMENT



P.20/21 PETITE ENFANCE / ENFANCE



P.22/23 SPORT

P.24/25 CULTURE



P.26/27 TOURISME

COULOMMIERS PAYS DE BRIE
MAGAZINE - N°6 Mai 2025

Directeur de la publication
Ugo Pezzetta

Réalisation

Service communication

Crédits photos

CACPB - CPB Tourisme

Adobe Stock - Otus Productions - Spedidam

Impression

Imprimerie Beaudoin - 01 64 03 08 79

Coulommiers Pays de Brie Agglomération

13 rue du Général de Gaulle - 77120 Coulommiers

Tél. : 01 64 75 38 90 - www.coulommierspaysdebrie.fr

www.facebook.com/cpb.agglo





BUDGET

UN BUDGET 2025 AMBITIEUX, AVEC DE NOMBREUX PROJETS QUI SE CONCRÉTISENT

Construction d'un centre aquatique à Crécy-la-Chapelle et d'une halle des sports à Coulommiers, déploiement de la fibre optique, sécurisation de la production d'eau potable, mise en service de stations d'épuration... la communauté d'agglomération maintient un rythme élevé d'investissements sur le territoire, sans augmenter les taux intercommunaux des impôts et en maintenant un niveau d'endettement faible. L'agglomération a également fait le choix de financer de nombreux travaux pour réduire le risque d'inondations et de ruissellements, pour aider les communes à protéger leurs habitants.

Au total, le budget général de la communauté d'agglomération s'élève à 117,4M€ pour l'année 2025.

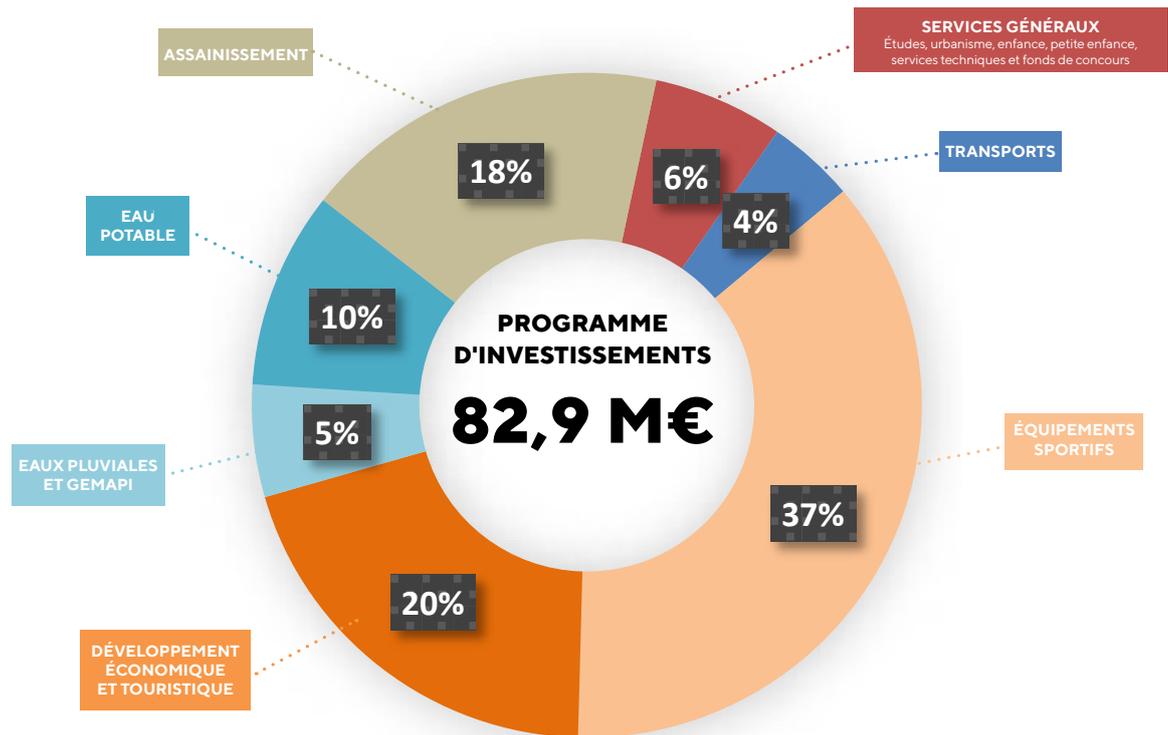
UNE GESTION FINANCIÈRE SAINE

L'encours de la dette de la communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2025 est de 10 778 698 €, soit une dette par habitant d'environ 101 € (contre 380 €/habitant au niveau national).

La capacité de désendettement* au 31/12/2024, sur le budget général est de moins d'un an.

* Capacité de désendettement : encours de la dette/épargne brute. Ce ratio mesure le nombre d'années qu'il faudrait pour rembourser intégralement la dette si toute l'épargne brute y était consacrée.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget global des dépenses de fonctionnement de l'agglomération pour 2025 est de 53 467 639€ (hors ordures ménagères)

Les principales dépenses :

- Petite enfance et accueils de loisirs** : 8 863 441 €
- Sport** (stades, gymnases, piscines) : 3 346 673 €
- Habitat** (Plan Local de l'Habitat, PLU et Urbanisme) : 1 690 973 €
- Gestion de l'eau** (Prévention des inondations et Eaux Pluviales) : 3 364 348 €
- France Services et insertion professionnelle** : 1 289 495 €
- Transports** : 1 245 900 €

FONDS DE CONCOURS : UNE ENVELOPPE DE 1 000 000 € ALLOUÉE AUX COMMUNES

En 2025, la communauté d'agglomération a décidé d'accompagner financièrement les communes dans leurs projets à rayonnement intercommunal, contribuant ainsi à un aménagement équilibré du territoire et à l'amélioration du cadre de vie des habitants. L'attribution des fonds s'effectuera sur des critères précis pour des projets dans les domaines de la santé, du tourisme, de la mobilité douce ou encore de l'enfance.

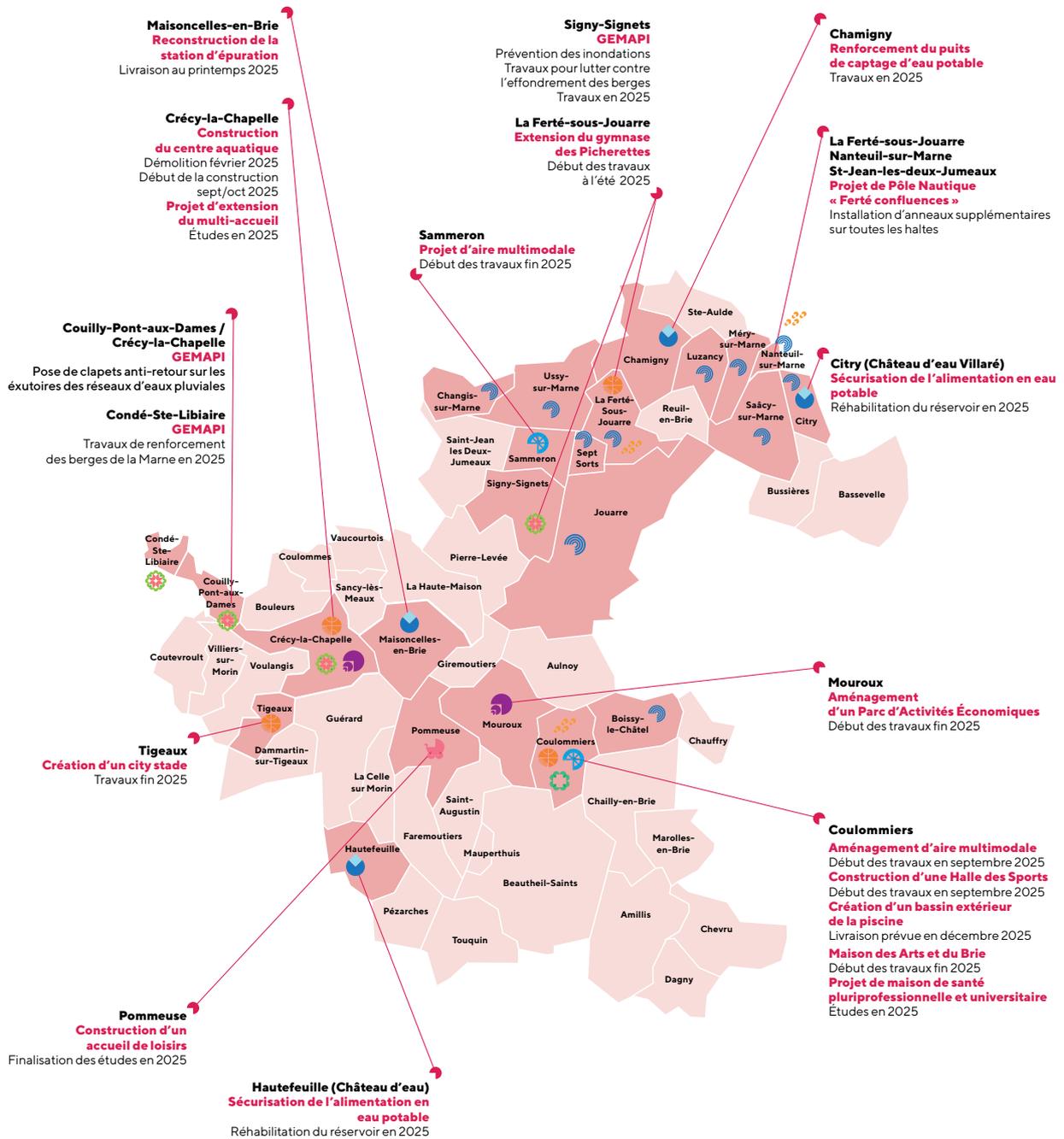
Plus d'infos sur www.coulommierspaysdebrie.fr

La création du fond de concours a été votée au conseil communautaire du 4 mars 2025.



CARTE DES PROJETS

NOS PRINCIPAUX PROJETS D'INVESTISSEMENT



Déploiement de la fibre optique
Ouverture à la commercialisation en 2025-2026

Développement Économique

Mobilités Transports

Développement Touristique

Santé

GEMAPI / GEPU
Travaux pour la préservation et lutte contre les inondations

Eau et Assainissement

Enfance Petite Enfance

Sport Culture

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bernard JACOTIN
Vice-président - Développement économique
Maire de Beauthel-Saints

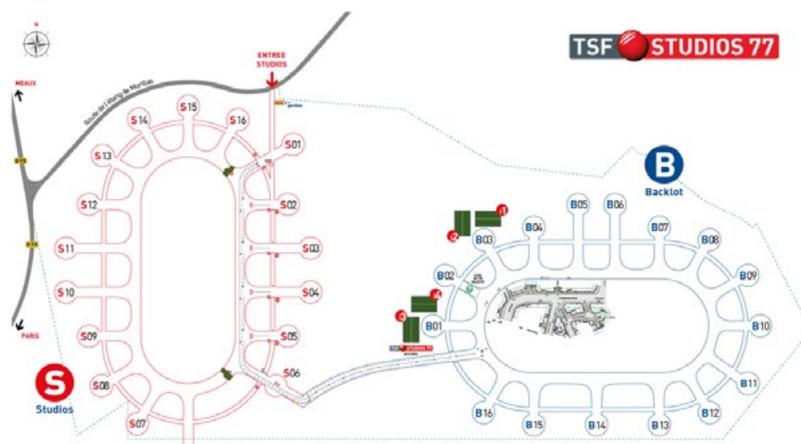


TSF : UN SITE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE À L'ENVERGURE INTERNATIONALE

L'histoire du cinéma français retiendra que le tout premier « backlot » (décors extérieurs) du pays a vu le jour chez nous, à Maisoncelles-en-Brie, sur le site de l'aérodrome Coulommiers-Voisins. Au beau milieu de la Brie, ces décors des rues de Paris ont déjà accueilli plusieurs tournages, dont la scène introductive de la cérémonie d'ouverture des JO 2024, avec Zinedine Zidane.

Depuis 2022, l'agglomération accompagne en effet l'installation des studios de l'entreprise TSF, acteur majeur du cinéma dans le monde, sur notre territoire. Ce travail se poursuit en 2025 pour mettre en œuvre les procédures d'urbanisme nécessaires à son développement (documents consultables jusqu'au 2 juin sur www.coulommierspaysdebrie.fr).

La réussite de ce projet représente un enjeu important pour le territoire, avec des retombées attendues en termes d'emploi, d'économie locale et d'attractivité. Soutenu par l'Etat dans le cadre du plan France 2030, le projet représente un investissement de 98M€ sur le territoire de la part de TSF, pour aménager un lieu de tournage unique en France, qui pourra faire travailler simultanément 3 000 personnes par jour. La prochaine étape pour TSF consiste à construire 17 500 m² de studios répartis en 12 grands plateaux.



Le site de l'aérodrome se prête idéalement au projet, avec des sols déjà artificialisés par les anciennes pistes de décollage et un environnement paysager agricole qui sera préservé puisqu'il garantit de bonnes conditions de tournage. Les studios utiliseront par ailleurs la culture locale du miscanthus pour alimenter des chaudières à biomasse. Matériaux de construction biosourcés, panneaux solaires, puits canadiens, récupération des eaux de pluie et végétalisation du site, les studios répondront aux normes environnementales imposées par les productions internationales.

UN NOUVEAU PARC D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUE À MOUROUX

A proximité de l'aérodrome Coulommiers Voisins et des studios de cinéma, l'agglomération aménagera un parc de 27ha dédié à l'activité économique (sauf commerces). L'objectif est de favoriser l'implantation et le développement d'entreprises sur le territoire, pour créer des emplois locaux. L'aménagement prévoit une insertion paysagère du parc dans son environnement et répondra aux enjeux du développement durable. Les études pour la réalisation de ce projet sont en cours de finalisation, un démarrage des travaux est prévu fin 2025.

LA ZAC DES LONGS SILLONS À COULOMMIERS

En 2024, l'agglomération a viabilisé 7 nouveaux terrains dans une nouvelle voie : la rue des Eparnailles dans la zone d'activité des Longs Sillons, dont certains sont d'ores et déjà réservés. Un 1^{er} permis de construire a été délivré à l'entreprise Distribution Frisson - DISGROUP, grossiste alimentaire pour les restaurants, les boulangers et les pâtisseries.

Les travaux devraient démarrer courant juin 2025.



Perspective d'implantation de l'entreprise Distribution Frisson - DISGROUP

LES DISPOSITIFS LOCAUX D'AIDES FINANCIÈRES DÉDIÉES AUX PORTEURS DE PROJETS

PRÊT D'HONNEUR À 0%

L'Association Initiative Nord Seine et Marne a pour mission de favoriser l'initiative de création, de reprise ou de développement d'entreprises par l'octroi d'un prêt d'honneur à la personne, sans intérêt et sans garantie.

Depuis début 2025, sur le territoire de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie, 5 dossiers ont obtenu un avis favorable (4 créations et 1 reprise). Le montant total de prêts d'honneur accordés est de 81 500 €.



Plus d'infos :
www.initiative-nord77.fr
Contact : 01 64 33 55 11

Stéphane GREMBENGUIA (ci-dessus) porteur du projet SAS « MADO SCHOOL » à La Ferté-sous-Jouarre, a obtenu un avis favorable par le comité d'agrément du 3 avril dernier pour un montant de 15 000 €

LE GAL TERRE DE BRIE



Le GAL Terres de Brie est animé et géré par Seine-et-Marne Attractivité depuis 2023 et dispose d'une enveloppe de 1 145 000 € pour cette programmation 2023-2027.

Avant tout, le projet doit être dans le périmètre de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie ou de la communauté de communes des 2 Morin. Pour pouvoir être éligible au financement LEADER, le projet doit s'inscrire dans l'un des axes de la stratégie locale de développement suivants :

- Soutenir les formes émergentes de tourisme et culture
- Accompagner une agriculture en évolution
- Soutenir les démarches de transition des filières du territoire

Seine-et-Marne Attractivité accompagne les porteurs de projet dans leur demande de subvention LEADER.

Sur le territoire, depuis cette nouvelle programmation des avis favorables ont été remis pour la Foire aux Fromages et aux Vins de Coulommiers et pour la rénovation et l'aménagement de l'accueil touristique d'une rhumerie artisanale produisant des rhums 100% naturels à la Ferme du Grand Balleau à Jouarre.



Plus d'infos et contact
Flashez le QR Code ci-contre

PARTICIPEZ GRATUITEMENT AUX "CAFÉS DE LA CRÉATION" ET RENCONTREZ LES MEILLEURS EXPERTS EN CRÉATION D'ENTREPRISE DE VOTRE RÉGION

« Les Cafés de la création » sont des événements organisés plusieurs fois dans l'année par le Crédit Agricole Brie Picardie, en partenariat avec l'agglomération dans les télécentres. **Ces rendez-vous libres et gratuits permettent aux porteurs de projets, avant de se lancer ou bien pour développer leur entreprise, de bénéficier de conseils personnalisés de la part d'experts de l'entrepreneuriat.** Les experts généralement présents aux Cafés de la création : France Travail, CCI Seine-et-Marne, France Active Seine-

et-Marne Essonne, CMA Île-de-France, Initiative Nord Seine et Marne, Chambre des Notaires de Seine et Marne, Barreau de Meaux, Association des experts Comptables (aec77).



LES PROCHAINES DATES "CAFÉS DE LA CRÉATION"

Date : Jeudi 3 juillet 2025

Horaires : de 9h à 11h

Lieu : Coulommiers
Télécentre e-L@b

Date : Jeudi 1^{er} octobre 2025

Horaires : de 9h à 11h

Lieu : Crécy-la-Chapelle
Télécentre e-M@gine

Infos & inscriptions :
www.coulommierspaysdebrie.fr



AVEC LE NOUVEAU TÉLÉCENTRE « E-M@GINE » À CRÉCY-LA-CHAPELLE, LES ENTREPRENEURS ET SALARIÉS DISPOSENT D'UN NOUVEAU TIERS-LIEU DE TRAVAIL SUR LE TERRITOIRE

Le nouveau télécentre à Crécy-la-Chapelle s'ajoute aux deux autres situés à Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre. Avec ce nouvel équipement l'agglomération dote ainsi le territoire d'un maillage plus étendu d'espaces de travail, offrant l'opportunité de travailler au plus proche de chez soi.



Le 3^{ème} télécentre « e-M@gine » de l'agglomération a ouvert ses portes le 7 octobre 2024 et son inauguration s'est tenue le 28 novembre 2024

Ce nouveau tiers-lieu de travail est dédié aux entrepreneurs : chefs d'entreprises, indépendants, porteurs de projets, mais aussi aux salariés, qui souhaitent disposer d'un espace de travail situé à proximité

de leur domicile ou d'un lieu de rendez-vous. Il permet de travailler dans un environnement calme et stimulant, propice aux échanges professionnels.

Situé à quelques minutes à pied de la gare de Crécy-la-Chapelle, le télécentre e-M@gine dispose de différents espaces équipés d'un accès internet Très Haut Débit (THD) par Fibre optique (câble et Li-Fi*) et une offre de réservation flexible allant d'une heure à la journée :

- 8 bureaux à louer (dont 6 bureaux de 2 collaborateurs et 2 bureaux de 3 collaborateurs)
- 4 places en open space
- 1 salle de réunion "Concept" (12 à 16 places assises) de 30 m², équipée d'un écran interactif tactile de 75 pouces.

* système de connexion à internet par la lumière



LOUER UN BUREAU AU TÉLÉCENTRE : UNE SOLUTION PRATIQUE ET FLEXIBLE POUR TRAVAILLER PRÈS DE CHEZ SOI



Claude, gérant d'une société spécialisée dans l'achat-vente de machines d'occasion pour l'industrie agroalimentaire loue un bureau de 2 personnes au nouveau télécentre depuis le début de l'année.

« J'habite à Crécy-la-Chapelle à quelques minutes du télécentre e-M@gine. J'ai choisi un forfait résident au mois pour venir tous les jours, y compris quelques fois le week-end. Mon assistante vient également plusieurs fois par semaine. Elle a son bureau également à côté de moi. Je trouve le concept très satisfaisant. Les bureaux sont

calmes et insonorisés. Le fait de pouvoir y aller de manière flexible, quand je le souhaite est un atout ».

Les trois télécentres de la communauté d'agglomération : e-L@b Coulommiers, e-Cre@ La Ferté-sous-Jouarre, e-M@gine Crécy-la-Chapelle sont des espaces de travail collaboratifs de proximité : open-space, bureaux privatifs, salles de réunion connectées à la fibre optique, à louer de manière flexible, avec de multiples formules d'abonnement.



Plateforme de réservation :
<https://telecentres-cacpb.cosoft.fr/>



FIBRE OPTIQUE

Emmanuel VIVET

Vice-président - Aménagement numérique

Maire de Nanteuil-sur-Marne



LE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE TOUJOURS EN PROGRESSION SUR LE TERRITOIRE

L'ouverture à la commercialisation de la fibre est en cours sur toutes les communes du territoire, certaines zones au sein des communes restent encore en attente de raccordement, là où des travaux importants de Génie Civil spécifiques sont nécessaires.

Déployer la fibre en milieu rural est un défi complexe, cela s'opère notamment avec un investissement de la communauté d'agglomération de 838 860 euros pour raccorder les sites de foyers dits "isolés", cela représente un déploiement de plus 460 prises, 35 communes sont concernées.

L'accès à la fibre optique pour les habitants est une condition importante pour répondre aux nouveaux usages du numérique au quotidien et futur : télétravail, démarches en ligne, formation à distance ou encore télémédecine et essentielle au développement économique local, notamment pour les artisans, commerçants, agriculteurs et TPE/PME ainsi que l'attractivité résidentielle des zones rurales.

L'agglomération investit au total **5,09 millions d'euros** dans le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

La fin du déploiement de la fibre est prévue en 2026.

LE SYNDICAT MIXTE SEINE-ET-MARNE NUMÉRIQUE

Le syndicat mixte Seine-et-Marne Numérique (SEMNUM) est composé de la Région Île-de France, du Département de Seine-et-Marne et des 23 intercommunalités adhérentes. Il est chargé de l'aménagement numérique du territoire. Il conçoit et réalise les montées en débit ou les déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FTTH) qui permettent l'accès au très haut débit pour tous.



OUVERTURE À LA COMMERCIALISATION 2025

• Depuis mars 2025 : Sept-Sorts

RENDEZ-VOUS SUR XPFIBRE.COM



Tester l'éligibilité de votre logement

Après avoir vérifié sur le site qu'il est raccordable, contactez ensuite le fournisseur d'accès internet de votre choix afin de connaître ses offres.

Signaler un équipement de Fibre endommagé sur la voie publique

Poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées : remplissez le formulaire sur le site internet.

Déclarer une nouvelle construction

Particulier ou entreprise, vous souhaitez déclarer une nouvelle construction immobilière afin d'obtenir un raccordement à la Fibre optique ? XpFibre vous accompagne pour réaliser l'adduction de votre projet immobilier à la Fibre optique.

EMPLOI / INSERTION

Sophie DELOISY

Vice-présidente - Emploi et insertion
Adjointe au Maire de Coulommiers



LA MISSION LOCALE DE LA BRIE ET DES MORINS LABELLISÉE !

Cette labellisation témoigne de la qualité de l'accompagnement proposé par les membres de la structure.

Membre du réseau des Missions Locales, la Mission Locale de la Brie et des Morins accompagne chaque année environ 2 500 jeunes dans leur parcours d'insertion durable et personnalisé. Elle intervient sur plusieurs territoires dont celui de la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie.

L'organisme dispose de 7 points d'accueil et d'une équipe de 23 professionnels engagés pour garantir la réussite de la jeunesse.

Les Missions Locales accompagnent les jeunes (16-25 ans) dans la construction de leurs projets professionnels et leur insertion durable dans la société.



1 500 VISITEURS AU FORUM EMPLOI

Le jeudi 23 janvier 2025, l'agglomération Coulommiers Pays de Brie a organisé une nouvelle édition du Forum de l'Emploi à la Sucrierie de Coulommiers, un rendez-vous incontournable pour les chercheurs d'emploi et les recruteurs du territoire.

Avec 108 stands, 4 bus de l'emploi et de l'orientation et un bar à CV à disposition des visiteurs, l'événement a une fois de plus tenu ses promesses. 1 500 visiteurs sont venus à la rencontre des entreprises et organismes présents, confirmant le succès et l'importance de ce forum pour l'emploi et l'insertion.

Témoignage de l'entreprise Disneyland Paris :



« Comme à chaque édition, c'est une réussite ! Nous avons apprécié l'accueil et l'organisation. Les candidats étaient au rendez-vous. Nous avons fait signer pour l'instant 7 contrats dont deux CDI. Nous allons encore recevoir pour des entretiens plus poussés 5 personnes. Du côté de l'insertion, nous avons déjà validé deux profils pour notre prochaine action Employé de restauration, nous devons encore en rencontrer 3 autres. Nous reviendrons avec plaisir l'année prochaine ! »

Le prochain forum emploi se déroulera le jeudi 29 janvier 2026.

L'AGGLOMÉRATION FAVORISE LA RÉINSERTION PROFESSIONNELLE PAR L'EMPLOI

32 salariés ont été embauchés en 2024 grâce aux « Contrats Verts », dispositif d'Insertion par l'Activité Economique (IAE).



Participation au défi pour l'environnement avec les jeunes de la Mission Locale

L'objectif est de favoriser le retour à l'emploi pour des personnes en difficulté en leur apportant des compétences professionnelles ainsi qu'un accompagnement renforcé à la recherche d'un emploi. Ils interviennent principalement pour des travaux d'espaces verts et petits travaux des bâtiments avec notamment l'entretien extérieur des gares de la ligne P, des sites de la communauté d'agglomération, des communes et des associations locales. Récemment, les chantiers se sont spécialisés en menuiserie ainsi que dans l'aménagement et le fleurissement.

Témoignage d'un salarié du chantier d'insertion :

« Le chantier d'insertion m'a permis d'apprendre le métier d'agent d'entretien des espaces verts et de faire un stage dans une entreprise locale. La conseillère en insertion professionnelle m'a épaulé pendant toutes les démarches de recherches, tout en me laissant la liberté de le faire par moi-même. Avec mon équipe, nous avons créé le massif de fleurs à l'entrée de France Services. Sans oublier l'aide des équipiers en menuiserie, qui ont construit des bacs de compost et des bacs à fleurs qui viennent compléter le massif. J'ai aussi été formé Sauveteur Secouriste du Travail (SST), et j'ai eu une certification AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) ».





FRANCE SERVICES

Emmanuel VIVET

Vice-président - France Services
Maire de Nanteuil-sur-Marne



VOUS AVEZ DÉJÀ ÉTÉ 100 000 À NOUS FAIRE CONFIANCE : MERCI !

Les conseillers des trois France services de la communauté d'agglomération obtiennent les félicitations de l'Etat pour la qualité de leur accueil et leur professionnalisme.



Suite aux derniers audits, les trois structures ont obtenu un avis favorable pour la reconduction du label France services. Le maintien de ce label témoigne de la mobilisation de l'agglomération et celle de ses équipes pour atteindre les objectifs fixés en 2024 par le gouvernement en matière d'accès simplifié aux services publics et de renforcement de la présence des France services sur tout le territoire.

Les trois France services ont accueilli près de 100 000 habitants depuis leur labellisation en octobre 2020. Cela représente une fréquentation moyenne de 105 usagers par jour. Deux des trois France services du territoire sont respectivement les 3^{ème} et 4^{ème} France services les plus fréquentées du département (sur 35). Elles sont également dans les 50 les plus fréquentées de France (sur les 2 753 France services).

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT EN FRANCE SERVICES

Les conseillers ont pour mission principale d'accompagner les habitants dans leur démarches administratives numériques auprès de différents organismes. Les sites de Coulommiers et de la Ferté-sous-Jouarre proposent également un point justice avec la présence de permanences juridiques (sur rendez-vous).



Flashez le QR code pour connaître toutes les démarches pour lesquelles vous pouvez être accompagné.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Retraite : la demande n'est pas automatique ! Elle doit se faire 5 à 6 mois avant la date souhaitée.

Faites un point retraite 1 an avant la date estimée avec l'un de nos agents France services afin d'avoir tous les éléments nécessaires pour votre départ en retraite.

VOS 3 ACCUEILS FRANCE SERVICES

- **France services Coulommiers**
22 rue du palais de Justice
Tél : 01 64 65 88 60
- **France services Crécy-la-Chapelle**
3 rue de la Chapelle
Tél : 01 64 63 75 39
- **France services La Ferté-sous-Jouarre**
17 rue de Reuil
Tél : 01 60 22 19 19

APPRENDRE LES BASES DE L'INFORMATIQUE ET DU NUMÉRIQUE POUR DEVENIR AUTONOME !



Tanya, conseillère numérique lors d'un atelier à la Micro-Folie de Coulommiers avec les jeunes de la Mission Locale

Des ateliers numériques sont organisés chaque semaine dans les trois France services du territoire. Les conseillers numériques peuvent également proposer des ateliers en fonction des besoins des usagers dans d'autres lieux, avec l'appui des partenaires locaux (associations, écoles, mairies, ...). N'hésitez pas à prendre contact avec un conseiller numérique !

- **France services Coulommiers**
Atelier le mardi de 9h30 à 11h30
- **France services Crécy-la-Chapelle**
Atelier le jeudi de 9h30 à 11h30
- **France services La Ferté-sous-Jouarre**
Atelier le lundi de 14h à 16h

Tél. : 06 42 43 83 02 ou conseiller.numerique@coulommierspaysdebrie.fr



SÉCURITÉ

Sébastien HOUDAYER
Vice-président - Gens du voyage et CISPD
Maire de Saint-Augustin



LES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ REVIENNENT LES 23 ET 24 MAI À COULOMMIERS !

Dans le cadre du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD), la communauté d'agglomération organise les deuxièmes Rencontres de la Sécurité, à La Sucrierie de Coulommiers.

Le 23 mai sera dédié aux écoles du territoire, avec des ateliers pédagogiques sur la sécurité et la prévention. Le samedi 24 mai, de 10h à 18h, le grand public pourra découvrir le monde de la sécurité à travers des animations, mises en situation et démonstrations spectaculaires. Parmi les temps forts de la journée, le public pourra notamment assister à des démonstrations de désincarcération et d'intervention cynophile, découvrir les unités équestres, et participer à des ateliers de prévention sur la sécurité routière.

Ateliers en continu sur la journée :

- Scène de crime (enquête participative) – Police Nationale
- Prévention des accidents domestiques et gestes de premiers secours – Sapeurs-Pompiers
- Exposition des véhicules d'intervention et de collection – Sapeurs-Pompiers, Police & Gendarmerie
- Stand d'information et de recrutement des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) – Sapeurs-Pompiers
- Stand de présentation et d'informations des services de la Douane
- Présentation des brigades canines, équestres, motos et unités drones – Police Nationale
- Prévention pour les seniors – Gendarmerie
- Prévention routière : quiz, documentation et ateliers pour tout public – Bureau de la Prévention Routière
- Présentation des métiers de la Police Municipale
- Présentation des métiers du service pénitentiaire

Flashez le QR
Code pour plus
d'informations



LES RENCONTRES DE LA SÉCURITÉ
Ateliers - Démonstrations - Manœuvres - Présentation des métiers et des véhicules

SAMEDI 24 MAI 2025
de 10h à 18h

Entrée & parking gratuits
Réservation sur place

À Coulommiers
SUCRIERIE
77 rue du Général Leclerc

☎ Infos : services@communite-agglomeration-coulommiers.fr
Facebook : @cspb_agglo

COULOMMIERS PAYS DE BRIE AGGLOMERATION



RENFORCEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES DE VIOLENCES FAMILIALES



Le territoire de l'agglomération est couvert par deux postes d'intervenants sociaux, l'un sur le secteur du Commissariat de Police Nationale, l'autre sur le secteur de la compagnie de Gendarmerie de Coulommiers, dont l'une des missions est d'accompagner les victimes de violences familiales et conjugales.

L'agglomération a souhaité, dans une volonté d'harmonisation et de pérennisation des postes, porter et employer directement les deux intervenants sociaux dédiés à son territoire. Cette décision a été actée lors du conseil communautaire d'octobre 2024 et a permis d'engager le recrutement du poste d'intervenant social en Gendarmerie, qui était vacant. Une nouvelle interlocutrice devrait arriver sur le territoire, au sein de la compagnie de Gendarmerie, d'ici l'été.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION POURSUIT SES ACTIONS DE PRÉVENTION EN 2025



Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) de la communauté d'agglomération offre un cadre d'échanges et de partage d'expériences, autour des questions de sécurité, de tranquillité publique et de prévention, pour les communes. Une réunion d'information et d'échanges a été organisée, dans cet esprit, en décembre 2024, avec la Gendarmerie et la Police Nationale, autour de la prévention des conflits et de la gestion des incivilités. D'autres thématiques sont à l'étude pour l'année 2025 : la cybersécurité, la prévention des violences familiales, la prévention des inondations et les dispositifs de sauvegarde avec les sapeurs-pompiers.



SANTÉ

Patrick ROMANOW

Vice-président – Politique de santé

Maire de Reuil-en-Brie



Photo de la Maison Médicale à La Ferté-sous-Jouarre.

La communauté d'agglomération souhaite porter et aider d'autres projets de cette nature

DES ACTIONS CONCRÈTES POUR LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION MÉDICALE

Face à la pénurie de médecins qui concerne toute la France, la communauté d'agglomération a étendu sa compétence santé fin 2023 pour construire à Coulommiers un nouveau bâtiment pour la maison de santé universitaire et participer à des projets communaux permettant l'accueil d'une offre de soins itinérante en lien avec elle.

Le futur pôle de santé sera construit à la place de l'ancienne caserne des pompiers, dans le centre-ville de Coulommiers. La surface sera doublée par rapport aux locaux existants dans l'ancien hôpital Abel Leblanc, afin de pouvoir accueillir de nouveaux médecins et de nouveaux internes, confortant ainsi le label universitaire. Cette labélisation est essentielle pour attirer des soignants et des étudiants sur notre territoire.



L'ancienne caserne sera détruite cette année par la Ville et l'architecte de la future maison de santé sera désigné à la fin de l'été.

Suivez l'actualité du projet sur : www.coulommierspaysdebrie.fr
Rubrique > Projets

UNE AIDE POUR LES PROJETS DE SANTÉ DES COMMUNES



Parallèlement au projet du pôle pluridisciplinaire et universitaire, l'agglomération a renforcé sa capacité d'intervention en mettant en place un fonds de concours, pour aider financièrement les communes dans leur projet visant à accueillir des soignants. Ce fonds pourra par exemple financer l'aménagement ou l'extension d'un cabinet médical ou paramédical.

L'AGGLOMÉRATION DEVIENT PROPRIÉTAIRE DE LA CABINE DE TÉLÉCONSULTATION À COUILLY-PONT-AUX-DAMES



Lors du conseil communautaire du 8 avril 2025, l'agglomération a délibéré en faveur de la signature d'une convention avec le Département ayant pour objet la reprise de la cabine de

téléconsultation mise à disposition par ce dernier. Cette reprise en pleine propriété permettra, avec une remise à niveau du matériel, de maintenir sur le territoire de Couilly-Pont-aux-Dames cet accès à un service médical de proximité nécessaire à la lutte contre la désertification médicale.

MOBILITÉS

Jean-Jacques PREVOST
Vice-président - Mobilités et transports
Maire de Coutevroult



UN FONDS DE CONCOURS POUR AIDER LES COMMUNES À DÉVELOPPER LES LIAISONS DOUCES

Grâce à la création d'un fonds de concours, les communes peuvent désormais être soutenues financièrement par la communauté d'agglomération pour l'aménagement des liaisons douces inscrites dans le schéma intercommunal.

LES AIRES DE MOBILITÉ EN PROJET

La future aire multimodale « Les Guidouches » à Coulommiers :

Cette aire multimodale à la sortie de Coulommiers en direction de Mouroux répondra aux enjeux de mobilité locale : fluidifier le trafic des bus en désengorgeant le centre-ville de Coulommiers et permettre une meilleure connexion entre tous les modes de transports (voitures, vélos et transports collectifs) au sein d'un même espace.

L'aménagement comprendra : une gare routière de bus, 90 places de voiture (dont 3 places PMR et 6 places avec bornes de recharge électrique (1 PMR et 2 grands gabarits), 24 places de vélos, un réseau cyclable connecté au centre-ville de Coulommiers et la gare.

Le permis d'aménager a été délivré en mars 2025. L'agglomération finalise les démarches d'urbanisme avant le début des travaux au mois de septembre pour une durée de 10 mois. L'aire accueillera des arrêts pour la ligne 17 du 77 Express, la ligne 3 vers Meaux et la ligne B du bus urbain.

Une réunion d'information pour les riverains sera proposée en juin.

L'aire de covoiturage à Sammeron

La future aire de covoiturage sera située sur la RD603 à la sortie ouest de Sammeron entre la Ferté-sous-Jouarre et l'entrée de l'autoroute A4 (Péage Saint-Jean-les-deux-Jumeaux). Le pôle sera desservi par la ligne Express 62 (Chessy > La Ferté-sous-Jouarre).

Le début des travaux est prévu fin 2025, sous maîtrise d'ouvrage départementale.

Plus d'infos : www.coulommierspaysdebrie.fr > Rubrique projets

VERS UNE NOUVELLE HARMONISATION DE LA GESTION DES ABRIBUS



Fin 2024, l'agglomération a décidé d'harmoniser la gestion des abribus sur le territoire par la modification de ses statuts en matière de transport. En effet, auparavant elle gérait l'entretien des abribus (réparation, remplacement, voir nouvelle installation) pour la quasi-totalité des abribus de l'ex-Pays Fertois et 8 arrêts sur le territoire de l'ex-Pays Créçois. Le reste des abribus était géré par les communes ou le Département. La communauté d'agglomération gère désormais l'ensemble des abribus du territoire (hors abribus départementaux).

LE NOUVEL AMÉNAGEMENT DU PÔLE GARE À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE



Dans la continuité des travaux de VRD (Voirie Réseaux Divers) devant le parvis même, des travaux de création d'un giratoire ont débuté au cours du mois de février. Ceux-ci visent à améliorer la fluidité du trafic routier en synergie avec les aménagements déjà produits devant la gare elle-même.

Les derniers travaux réalisés sont :

- La réfection des enrobés de la partie piétonne
- L'installation d'un « parking à vélos » devant la gare et un abri vélo côté parking arrêt minute
- Le paysagement (plantations d'arbustes, semée des gazons, paillage, ...)
- La démolition de l'ancienne maison au 6 rue de la Gare

Le montant total du projet 3,5M€. Près de 70% du montant subventionné par Île-de-France Mobilités. L'agglomération participe à hauteur de 182 054 € au titre d'un fonds de concours.

L'AGGLOMÉRATION SOUTIEN LE TRANSPORT DES SCOLAIRES

Afin de faciliter l'apprentissage de la natation des élèves des écoles primaires, l'agglomération organise et finance le transport par bus des établissements vers les centres aquatiques à Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre. Au total, sur l'année scolaire près de 2 900 élèves des classes du CP au CM2 sont transportés par

Viabus en provenance de toutes les communes du territoire, à raison de 8 allers/retours, du lundi au vendredi sur deux semaines.

Plus récemment, l'agglomération apporte également son aide financière et organisationnelle pour transporter en bus des élèves de CM2 à l'occasion de leur journée de découverte au collège du secteur où ils feront leur rentrée 2025-2026.

TRANSPORT
RENTÉE 2025-2026
LYCÉENS

AIDE FINANCIÈRE
DE 70 €*
de transport des lycéens*



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
COULOMMIERS
PAYS DE BRIE

prend en charge une partie des
frais de transport des lycéens*

d'infos sur :
www.coulommierspaysdebrie.fr

* valable sur les forfaits Navigo Imagine R des lycéens.
Toutes les conditions et démarches sur notre site internet.

RENSEIGNEMENTS
TEL : 01 84 32 03 25
TRANSPORT@COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR
WWW.COULOMMIERSPAYSDEBRIE.FR
FACEBOOK / TV / OFIS / AGGLO

COULOMMIERS
PAYS DE BRIE
AGGLOMÉRATION



L'AGGLOMÉRATION LANCE L'ÉLABORATION D'UN PLAN LOCAL D'URBANISME À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Fin 2024, les élus de l'agglomération ont engagé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Ce document stratégique et réglementaire s'inscrit dans une continuité logique pour le territoire. Il s'intégrera également aux objectifs du nouveau document de planification de la Région Île-de-France (SDRIF-E).



Ce projet vise à construire un cadre de vie harmonieux et de qualité, répondant ainsi aux défis de demain : logement, santé, dérèglement climatique, mobilité, environnement, développement économique, préservation du patrimoine, gestion des risques ; autant d'enjeux qui seront au cœur de la réflexion collective.

Les grandes orientations qui vont prévaloir dans la mise en œuvre de ce document s'appuient sur les objectifs suivants :

- Doter le territoire intercommunal d'une vision de développement à long terme

- Affirmer le positionnement de notre territoire à l'interface entre métropole parisienne et espaces ruraux
- Répondre aux enjeux et besoins de la population en matière d'habitat, d'emplois, de services, de qualité de vie
- Assurer la mise en valeur du territoire sous toutes ses composantes qu'elles soient naturelles, agricoles, paysagères, économiques.

Élaboré en concertation avec les communes, les habitants et les acteurs locaux, le PLUi devra à terme aboutir à des règles d'aménagement et d'urbanisme pour l'ensemble des 54 communes de l'intercommunalité.

Chacun peut d'ores et déjà s'exprimer dans le cadre de la concertation soit par courriel (plui-concertation@coulommierspaysdebrie.fr) soit via le formulaire disponible sur www.coulommierspaysdebrie.fr, soit sur les registres mis à disposition dans chacune des mairies.

L'AGGLOMÉRATION ADOPTE SON PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Le Programme Local de L'Habitat (PLH) de l'agglomération Coulommiers Pays de Brie a été approuvé le 4 mars 2025, après 2 ans d'élaboration. Ce document permet de fixer les grandes orientations et les objectifs concernant la construction neuve, l'amélioration qualitative du parc existant, la diversité de l'offre de logements, la production en logements sociaux, et l'adaptation des logements pour les publics spécifiques.

Le PLH s'appuie sur un programme d'actions de 6 ans pour répondre à de multiples enjeux :

- Suivre les évolutions de planification urbaine, en lien avec le service urbanisme, au travers des instructions de permis de construire et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) ;
- Accompagner les communes dans le suivi et la remobilisation du parc de logements vacants ;
- Communiquer sur les aides et les solutions apportées concernant les sujets de l'habitat (rénovation énergétique, habitat pour les jeunes, logements à destination des seniors...) ;
- Guider les communes concernées dans le passage à l'article 55 de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) pour développer de manière qualitative et quantitative les logements sociaux sur le territoire ;
- Travailler en partenariat avec les divers acteurs de l'habitat pour faire connaître les dispositifs et les aides liés à l'habitat (CCAS, ARS, Seine-et-Marne Environnement, ANAH, services de l'État...).

L'ensemble des documents relatifs au PLH sont consultables sur www.coulommierspaysdebrie.fr



PRÉVENTION DES INONDATIONS

Jean-Louis Vaudescal

Conseiller délégué à la Ge.M.A.P.I.
Maire de Couilly-Pont-aux-Dames



LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS AU CŒUR DES PRÉOCCUPATIONS DE VOTRE AGGLOMÉRATION

La gestion de l'eau est un enjeu crucial dans un contexte de changement climatique. Pour faire face aux risques d'inondations et préserver les milieux aquatiques, la Ge.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) est une compétence incontournable gérée par l'intercommunalité et obligatoire depuis 2018.

Cette compétence est exercée en direct par l'agglomération Coulommiers Pays de Brie sur une partie de son territoire mais également par trois syndicats dans le cadre d'un transfert de compétence :

- Le Syndicat Mixte du Bassin Aval du Petit Morin ;
- Le S.M.A.G.E. des 2 Morin (Syndicat Mixte d'Aménagement et des Gestion des Eaux) sur le bassin versant du Grand Morin ;
- Le SyAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux) sur le bassin versant de l'Yerres.



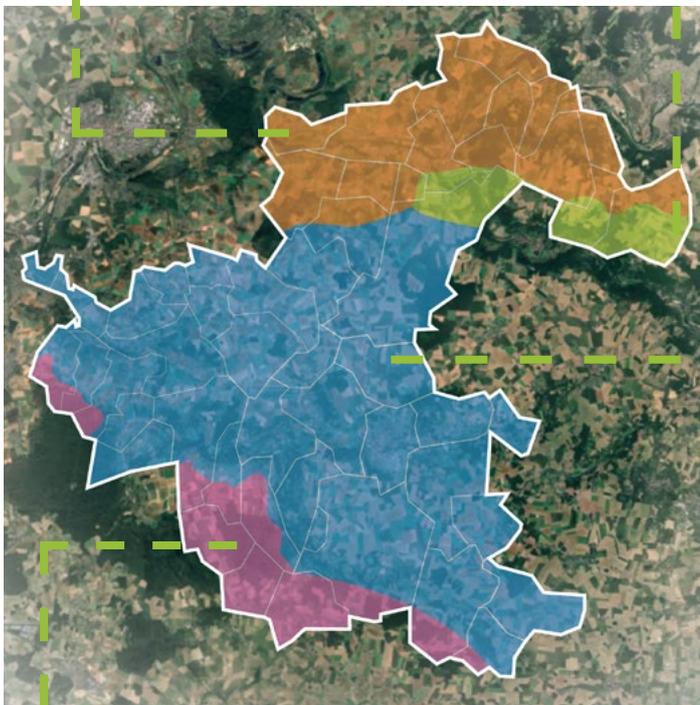
La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie exerce la compétence Ge.M.A.P.I. sur son territoire, elle est concentrée sur le bassin versant de la Marne et de ses affluents. Depuis 2018, elle assure la gestion des cours d'eau et l'entretien des infrastructures liées à l'écoulement des eaux, y compris les bassins de rétention et les ouvrages hydrauliques.

Le Syndicat Mixte du Bassin Aval du Petit Morin

Le Syndicat Mixte du Bassin Aval du Petit Morin intervient sur la partie aval du bassin versant du Petit Morin, un affluent de la Marne. Ce cours d'eau prend sa source en Champagne et traverse la Seine-et-Marne avant de rejoindre la Marne. Le syndicat veille à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations, assurant ainsi la préservation des écosystèmes et la sécurisation des zones habitées.



Le SMAGE (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des Eaux), intervient sur la gestion des cours d'eau et des infrastructures liées à l'écoulement des eaux. L'ensemble du territoire bénéficie ainsi d'une approche cohérente et coordonnée pour la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations, en adéquation avec le Plan de gestion pluriannuel mis en place par le SMAGE des 2 Morin.



Le SYAGE (Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux) intervient principalement sur le bassin versant de l'Yerres, couvrant plusieurs départements dont la Seine-et-Marne. Elle assure, en complément des actions du syndicat, une gestion locale adaptée des cours d'eau et des infrastructures hydrauliques pour préserver la qualité des milieux aquatiques et prévenir les inondations sur son territoire.

LA GE.M.A.P.I., QU'EST-CE QUE C'EST ?

La compétence Ge.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) regroupe un ensemble de missions, visant à protéger les biens et les personnes contre les risques d'inondations et à préserver les milieux aquatiques :

- **La création d'ouvrages** permettant le stockage d'eau de pluie et de ruissellement
- **L'entretien et l'aménagement des cours d'eau** : nettoyage des

cours d'eau, entretien des berges et des ouvrages hydrauliques

- **La défense contre les inondations** pour protéger les habitations, les infrastructures et zones économiques des crues et autres phénomènes comme les ruissellements
- **La protection et la restauration des écosystèmes et des zones humides** qui jouent un rôle primordial dans la régulation de l'eau, la filtration et la biodiversité.

LA PROTECTION DES HABITANTS EST LA PRIORITÉ NUMÉRO 1 !

L'agglomération intervient dans le cadre de ses compétences Ge.M.A.P.I. sur une partie de son territoire et G.E.P.U. (Gestion des Eaux Pluviales urbaines) sur tout le territoire. Elle va au-delà en faisant le choix de venir en aide aux communes pour réaliser des travaux d'urgence même sur des opérations qui ne relèvent pas de ses compétences.

Quelques exemples de travaux Ge.M.A.P.I.

- **À Condé-Sainte-Libiaire** : renforcement des berges avec des travaux de stabilisation d'un tronçon dont l'effondrement menace la route
- **Etudes Zones Humides** : réalisation d'un inventaire pour renforcer la connaissance de ces milieux et mieux les préserver
- **Accompagnement des agriculteurs** : technique et administratif pour la mise en place d'aménagements de gestion des ruissellements
- **Pose de repères de crues** : pour renforcer la culture du risque
- **Installation de stations de mesures** : pour le suivi de débits des cours d'eau
- **Etude de potentiel** de zone d'expansion de crues
- **Dimensionnement des aménagements pour le ruissellement** : mise en œuvre de 5 sites de rétention pour réduire les ruissellements et les inondations
- **Diagnostics de vulnérabilité** : accompagnement technique, administratif et financier aux habitants pour la réduction de la vulnérabilité de leur bien face au risque d'inondation.

Quelques exemples de travaux G.E.P.U. (Gestion des Eaux Pluviales urbaines)

- **À Couilly-Pont-aux-Dames, Crécy-la-Chapelle et Pommeuse** : travaux d'installation de clapets anti-retour sur les

exutoires des réseaux pluviaux pour lutter contre les inondations et limiter les impacts des débordements des cours d'eau

- **À Mauperthuis** : travaux de réfection du réseau pluvial
- **À Villiers-sur-Morin** : travaux de mise en séparatif de réseaux
- **À Beauthel-Saints** : travaux de création d'un réseau de gestion des eaux pluviales pour lutter contre les inondations
- **À Bouleurs** : création d'une extension de réseau Eaux Pluviales
- **À La Celle-sur-Morin** : travaux de renouvellement du réseau pluvial.

INSTAURATION DE LA TAXE GE.M.A.P.I.

Depuis la prise de compétence en 2018, les dépenses liées à l'exercice de la compétence Ge.M.A.P.I. étaient intégralement supportées par l'agglomération, sans autre ressource que le budget général. Afin de contribuer financièrement aux syndicats et établir un programme d'études et de travaux rapides, l'agglomération a pris la décision, en 2023, d'instaurer la taxe Ge.M.A.P.I. (principe de solidarité face aux aléas dont les inondations).

Cette taxe (dont le montant est déterminé par les services fiscaux) est répartie sur les taxes foncières, la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et la taxe d'habitation résiduelle (résidences secondaires).

La mise en place de cette taxe permet de renforcer la capacité de l'agglomération à financer de nouveaux aménagements nécessaires à la prévention des risques d'inondations et ainsi contribuer davantage à la sécurité des habitants du territoire.

L'AGGLOMÉRATION DEMANDE UN CHANGEMENT DE STRATÉGIE AU SMAGE DES DEUX MORIN

Le 14 avril dernier, à Crécy-la-Chapelle, le Président de Seine Grands Lacs* a annoncé la mobilisation des moyens nécessaires pour financer 1 000 diagnostics de vulnérabilité supplémentaires (permettant aux habitants et aux entreprises de bénéficier du fonds Barnier) et aménager rapidement des zones de rétention sur le ru de la fosse aux coqs et à Pommeuse. Ces actions répondent à la demande de la communauté d'agglomération et des communes en aval du Grand Morin, pour protéger nos concitoyens face au risque d'inondations.

Ces mesures seront mises en place dans le cadre d'une convention avec le SMAGE des Deux Morin, syndicat compétent sur le Grand Morin depuis le 1^{er} janvier 2020. C'est pourquoi, afin de ne pas retarder la mise en œuvre de ces travaux urgents, la communauté d'agglomération a accepté de voter le budget 2025 du SMAGE, malgré un désaccord profond sur la stratégie du syndicat, qui privilégie depuis trop longtemps la gestion des milieux aquatiques à la prévention des inondations.

L'agglomération demande ainsi au SMAGE un moratoire sur la suppression du clapet de Mouroux, une extension de compétence pour réduire les inondations liées aux ruissellements, un changement de gouvernance et de stratégie pour mobiliser en priorité les moyens sur la protection de nos concitoyens face au risque d'inondations, à travers notamment la création de zones de rétention.

* L'établissement public territorial de bassin (EPTB) Seine Grands Lacs intervient sur le bassin versant amont de la Seine (incluant ses affluents : la Marne, l'Aube et l'Yonne)



EAU ET ASSAINISSEMENT

Philippe FOURMY REUX

Vice-président - Assainissement et eau potable

Maire de Signy-Signets



Station d'épuration à Chevru

PRÈS DE 36 MILLIONS D'EUROS INVESTIS POUR L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE, ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

RENOUVELLEMENT DES STATIONS D'ÉPURATION POUR UN ASSAINISSEMENT DURABLE



Visite de la station d'épuration à Guérard en janvier 2025

Les travaux des stations d'épuration à **Amillis, Chevru et Guérard** sont terminés.

À **Maisoncelles-en-Brie**, la construction de la station se poursuit et devrait être achevée avant l'été 2025.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un investissement global de 5,5 M€ HT de l'agglomération pour la construction de ces installations.

En 2025, un investissement supplémentaire de plus de 8,5M€ est prévu pour des travaux visant à améliorer l'assainissement et la

gestion des eaux usées pour une meilleure préservation de l'environnement :

- À **Jouarre**, mise en séparatif Eaux Usées les Corbiers pour les acheminer vers la station d'épuration de Sept Sorts. Elimination des Eaux Claires Parasites (E.C.P.) et des Eaux Claires Météorologiques (E.C.M.)
- À **Boissy-le-Châtel**, mise en conformité et création de déversoirs d'orages pour limiter les rejets des eaux usées dans le milieu naturel (Le Grand Morin)
- À **Coulommiers, Méry-sur-Seine, Luzancy et Saâcy-sur-Marne**, construction de traitement pour lutter contre les gaz produits essentiellement au niveau de certains postes de relevage et à l'exutoire du conduit de refoulement
- À **Saint-Jean-les-deux-Jumeaux**, travaux de chemisage et entretien du réseau d'Eaux Usées (rue de la Côte Fleurie)
- À **Coulommiers**, renouvellement de réseau Eaux Usées (Route de Montigny et centre ville)
- À **La Ferté-sous-Jouarre**, renouvellement du réseau d'Eaux Usées.

AMÉLIORATION ET SÉCURISATION DE LA DESSERTE EN EAU POTABLE

Les travaux prévus cette année qui visent à améliorer la distribution d'eau potable :

- À **Chamigny**, une extension de l'usine est en cours ainsi qu'un renforcement du refoulement vers les réservoirs. Ces travaux stratégiques sur le puits de captage de Chamigny permettront de répondre à l'augmentation des besoins en eau pour les communes du Pays Fertois. Investissement de 2,3 millions € HT, dont 38 % sont financés par une subvention
- À **Coulommiers**, sont prévus la démolition de l'ancienne usine de traitement et le renouvellement du réseau souterrain d'eau potable (Avenue de Strasbourg et cœur de ville)
- À **La Ferté-sous-Jouarre**, renouvellement de la conduite d'Eau Potable (Pont de l'Europe).

RÉHABILITATION DE CHÂTEAUX D'EAU

Des travaux de réhabilitation seront réalisés sur les châteaux d'eau :

- À **Hautefeuille** : Réhabilitation du château d'eau
- À **Citry** : Réhabilitation du château d'eau Villaré
- À **Coulommiers** : U.T.E.P. - Réhabilitation des châteaux d'eau (en 2026).



Château d'eau à Jouarre réhabilité en 2024



Daniel NALIS

Vice-président - Politique environnementale
Maire de Guérard



L'AGGLOMÉRATION ADOPTE SON PLAN CLIMAT

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de l'agglomération a été adopté lors du conseil communautaire du 4 mars dernier.

Ce plan comporte au total 40 actions déclinées autour de quatre grandes orientations : la maîtrise des énergies et la promotion des énergies renouvelables, l'optimisation des déplacements et des mobilités durables, la préservation des ressources et des potentialités naturelles du territoire et la valorisation des comportements éco-citoyens et modes de vie durables.

Quelques exemples concrets d'actions :

- Réaliser un diagnostic énergétique des bâtiments intercommunaux et un schéma directeur énergie
- Elaborer un programme de rénovation des bâtiments intercommunaux
- Conseiller et accompagner les propriétaires dans la rénovation de leur logement



Le plan d'actions pourra être enrichi et complété, au cours de la mise en œuvre du PCAET, par des initiatives portées par la collectivité ou des acteurs du territoire. Le Plan Climat Air Énergie Territorial, une fois adopté, a une durée de vie de 6 ans. Une évaluation à mi-parcours devra être réalisée.

AIDE À L'ACHAT D'UN COMPOSTEUR

L'agglomération a signé une convention avec Covaltri 77 pour accorder une aide financière sur l'achat des composteurs aux habitants des 54 communes du territoire.



Cette aide répond au besoin de promouvoir le compostage individuel pour permettre aux habitants de réduire leurs déchets. En effet, utiliser un composteur permet de recycler environ 30 % des déchets des poubelles en produisant un engrais naturel pour le jardin.

Bénéficiez de l'aide de 7 € offerte par la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie pour l'achat de votre composteur et récupérez-le directement à Coulommiers (dans les locaux de Covaltri 77 - 25 rue des Longs Sillons).

Le tarif des composteurs est de 22 €. La participation financière de l'agglomération permet de diminuer ce prix à 15 €.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

En 2024, plus de 500 foyers du territoire ont bénéficié d'un accompagnement pour la rénovation énergétique de leur logement !

Vous avez un projet et vous souhaitez en bénéficier ?

Il vous suffit de prendre rendez-vous avec le conseiller du Service Unique de la Rénovation Énergétique (SURE). Mis à votre disposition par la communauté d'agglomération, le conseiller vous délivrera des conseils NEUTRES, OBJECTIFS et GRATUITS sur la rénovation énergétique de votre logement et vous orientera vers les aides financières existantes auxquelles vous pouvez prétendre. Des permanences sont mises en place pour vous recevoir, sur rendez-vous, à Coulommiers, Crécy-La-Chapelle et La Ferté-sous-Jouarre.



CONTACT : M. CHERIF DIALLO

sure@coulommierspaysdebrie.fr - 01 84 32 03 23



COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

L'application Covaltri est disponible permettant de consulter les jours de collecte et de réaliser ses démarches en ligne.



La compétence « collecte et traitement des déchets » est exercée par COVALTRI 77 pour l'ensemble des 54 communes de l'agglomération.



25 rue des Longs Sillons
77120 Coulommiers
Tél. 01.64.20.52.22
www.covaltri77.fr
contact@covaltri77.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'accès aux déchèteries du SMITOM peut désormais se faire via une carte dématérialisée, disponible sur smartphone. Ce QR code remplace la carte physique et facilite l'entrée sur les sites. Pour en bénéficier, il suffit de faire une demande en ligne. Une fois validée, vous recevrez votre E-badge à présenter depuis votre smartphone lors de chaque visite.





PETITE ENFANCE

Sophie CHEVRINAIS

Vice-présidente - Enfance et petite enfance

Maire de Touquin



LA CRÈCHE « LES CIGALES » : LES ATOUTS D'UN MODE D'ACCUEIL À LA FOIS COLLECTIF ET INDIVIDUEL POUR VOS ENFANTS !

La crèche familiale de la communauté d'agglomération réunit le meilleur des deux modes d'accueil qui existent : l'accueil individuel et collectif.

En effet, la crèche familiale « Les Cigales » à Coulommiers propose une offre d'accueil au domicile des assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s avec des temps collectifs dans des jardins d'enfant de la communauté d'agglomération. La crèche familiale, permet d'apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques des enfants de moins de trois ans et tout particulièrement pour les plus petits : moins de bruit, plus de disponibilités, possibilité d'une prise en charge individualisée et sécurisante auprès d'un(e) assistant(e) maternel(le), tout en permettant une socialisation progressive en collectif.

UN ACCUEIL PROFESSIONNEL, PRATIQUE ET RASSURANT POUR LES PARENTS

La particularité principale de la crèche familiale réside dans le fait que les assistant(e)s maternel(le)s sont encadré(e)s et accompagné(e)s par des professionnel(le)s de la petite enfance de la communauté d'agglomération : éducatrices de jeunes enfants, infirmières puéricultrices, psychologues, médecin.

Des visites à domicile régulières sont réalisées, les assistant(e)s maternel(le)s agréés bénéficient de temps de formations tout au long de l'année : gestes d'urgence, prise en charge de particularité de santé ou en cas de traitements médicaux à délivrer.

Informations et pré-inscription

Les pré-inscriptions se font à tout moment de l'année, une seule pré-inscription pour toutes les structures multi-accueil et la crèche familiale avec les souhaits de priorités des parents (choix 1, 2, 3 etc...).

Une grande partie des enfants font leur entrée en septembre, mais également tout au long de l'année, en fonction des sorties éventuelles, et des embauches éventuelles assistant(e)s maternel(le)s en cours d'année.

La crèche familiale, c'est la garantie d'un encadrement de qualité, d'un accueil sûr et réglementé, assuré par des professionnels de la Petite Enfance. Elle a un rôle de tiers accompagnateur et médiateur dans la relation et d'ajustement sur les besoins des parents pour leurs enfants auprès de l'assistant(e) maternel(le). Les parents n'ont pas à gérer la relation employeur/employé avec l'assistant(e) maternel(le) notamment pour le contrat de travail, la rémunération. Les parents sont facturés par la communauté d'agglomération au mois, ils bénéficient d'un tarif (selon leurs conditions de revenus) le moins onéreux de tous les modes d'accueil (dans les structures d'accueil collectif et chez les assistant(e)s maternel(le)s indépendant(e)s libéral(e)s).

Le MOT de la directrice



**Choisir la crèche familiale,
c'est choisir un mode
d'accueil particulièrement
adapté à votre "tout-petit"**

À COULOMMIERS : LA HALTE-GARDERIE ACCUEILLE LES PETITS TOUTE LA JOURNÉE LES MARDIS ET JEUDIS



La Halte-Garderie Itinérante « Le mille-pattes » à Coulommiers accueille désormais les jeunes enfants (de 2 mois à 4 ans) en journée complète les mardis et jeudis de 8h30 à 18h avec une restauration sur place. Les inscriptions sont possibles toute l'année. Ce service est ouvert à toutes les familles du territoire.

À MOUROUX : UNE NOUVELLE ANTENNE L.A.E.P.



Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents situé à Coulommiers s'étend à Mouroux au nouvel accueil de loisirs « Les Hirondelles », dans un espace dédié à la petite enfance. Il est ouvert chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sans inscription, gratuit et anonyme pour les familles avec enfants (de 0 à 6 ans) accompagnés d'un parent, grand-parent ou proche.

DES ANIMATIONS POUR LES FAMILLES

Le service de la petite enfance de la communauté d'agglomération propose tout un programme d'animations gratuites à destination des familles du territoire avec enfants de 0 à 3-4 ans : des matinées jeux, conférences, ateliers parents-enfants.

Retrouver le programme des animations sur :

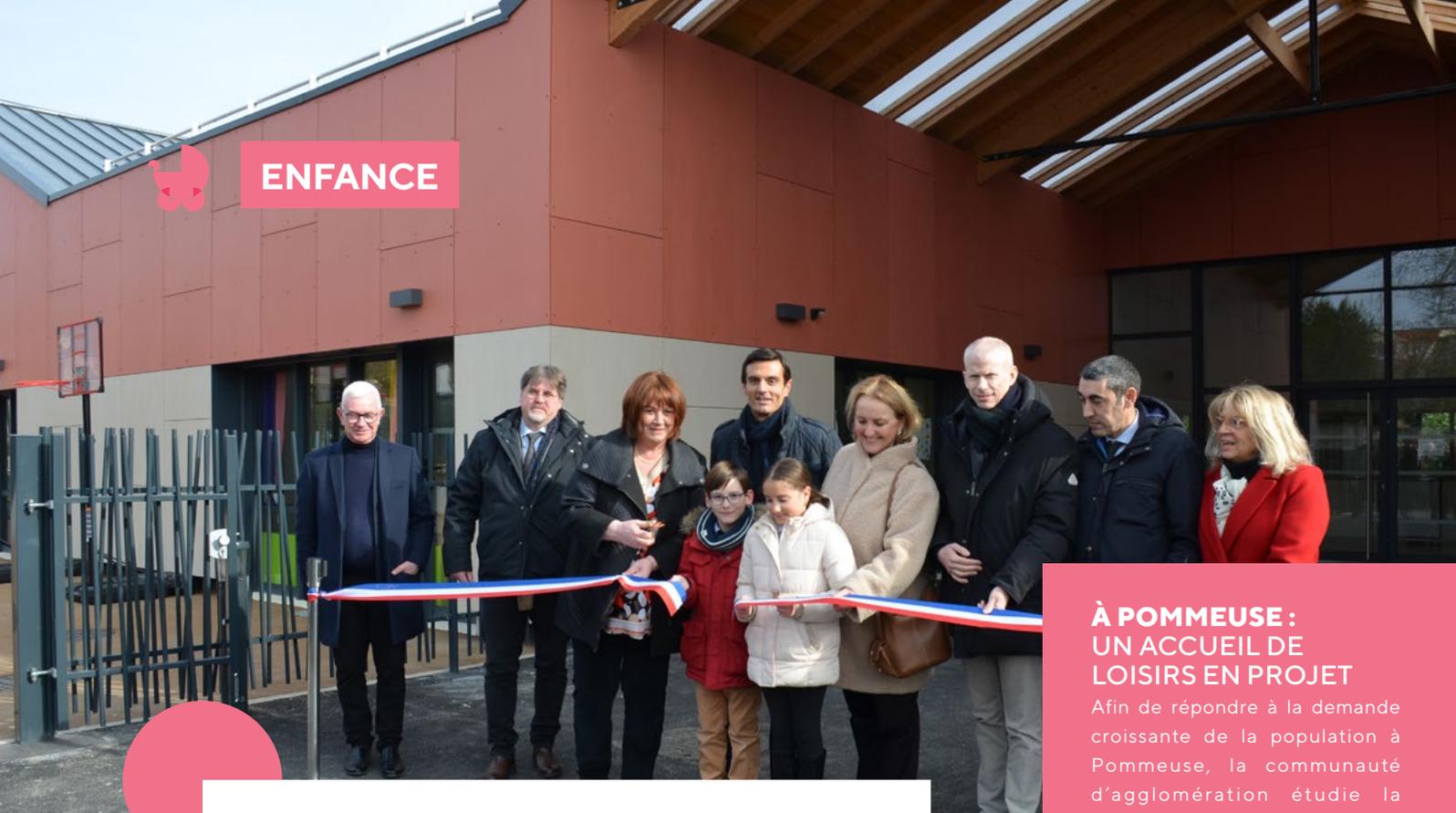
www.coulommierspaysdebrie.fr

CONTACT SERVICE PETITE ENFANCE

Service unique d'information : 01.64.75.30.90

monenfant.fr





L'AGGLOMÉRATION OUVRE UN NOUVEL ACCUEIL DE LOISIRS À MOUROUX

Inauguré le samedi 15 février dernier et baptisé « Les Hirondelles », cet équipement peut accueillir 120 enfants (60 maternelles et 60 élémentaires), dans un cadre parfaitement adapté aux besoins et au bien-être des enfants.

Un espace petite enfance est intégré au bâtiment permettant ainsi l'accueil des ateliers du Relais Petite Enfance (RPE), de la Halte-Garderie Itinérante (HGI) et d'une antenne du Lieu Parents/Enfants (L.A.E.P.).

L'agglomération Coulommiers Pays de Brie a investi plus de 3M€ HT dans ce nouvel accueil à Mouroux, subventionné à hauteur de 53% par l'Etat, le Département de Seine-et-Marne, la Caisse des Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole (MSA).



À POMMEUSE : UN ACCUEIL DE LOISIRS EN PROJET

Afin de répondre à la demande croissante de la population à Pommeuse, la communauté d'agglomération étudie la construction d'un nouvel accueil de loisirs pour remplacer l'actuel, dont la rénovation et l'extension ne sont pas possibles.

La future structure pourra accueillir jusqu'à 120 enfants, 60 en maternelle et 60 en élémentaire.

Le projet devra constituer un ensemble homogène, d'une architecture sobre et fonctionnelle, s'intégrant dans l'environnement existant.

Cet équipement permettra de regrouper toutes les fonctions nécessaires à la vie de l'accueil de loisirs et de faciliter l'accueil éducatif et les échanges avec les parents.

Il accueillera aussi les ateliers du Relais Petite Enfance dans un espace partagé.

Calendrier prévisionnel du projet :

En 2025 : consultation maîtrise d'œuvre pour retenir un architecte et dépôt du permis de construire.

En 2026 : consultation des entreprises et démarrage des travaux.

Toutes les informations concernant les accueils de loisirs





A CRÉCY-LA-CHAPELLE, LES TRAVAUX DU FUTUR CENTRE AQUATIQUE DÉMARRENT

Ce projet de construction de centre aquatique le long du Grand Morin, a été initié par l'ancienne communauté de communes du Pays Créçois pour remplacer la piscine extérieure devenue vétuste. Grâce à ce futur équipement, la communauté d'agglomération favorisera notamment l'apprentissage de la natation pour les enfants du territoire.

La lutte contre les accidents de noyade chez les plus jeunes est en effet une priorité nationale. Le futur centre aquatique à Crécy-la-Chapelle viendra parfaire le maillage du territoire en matière de piscines publiques, avec celles déjà existantes à Coulommiers et La Ferté-sous-Jouarre.

Ce troisième centre aquatique de la communauté d'agglomération comprendra :

- Un grand bassin de natation doté de 6 lignes de nage
- Le bassin d'apprentissage de la nage et activités de fitness, comprenant un espace détente (cols de cygne, bulles et banc massant)
- Une patageoire
- Un solarium et une zone aqualudique extérieure.

La toiture végétalisée, le parking arboré et la continuité de la sente le long du Grand Morin assureront une parfaite intégration du centre aquatique dans son environnement.

Flashez le QR Code pour voir la vidéo de présentation du projet



Démarrage officiel des travaux le 21 mars 2025

L'ancien bâtiment et les bassins extérieurs ont été démolis entre février et avril 2025. Le début de la construction est prévu en septembre 2025 pour une durée de 24 mois.

Coût du projet : 11 933 432 € HT

Partenaires financiers : L'Etat, l'Agence Nationale du Sport et le Département de Seine-et-Marne. Une demande de subvention a été formulée auprès de la Région Ile-de-France.

À LA PISCINE DE COULOMMIERS, UN BASSIN EXTÉRIEUR OUVRIRA DÉBUT 2025

Après le centre aquatique de La Ferté-sous-Jouarre, c'est au tour de celui de Coulommiers de bénéficier d'un bassin extérieur.

Le bassin extérieur de 12,5 m x 25 m, d'une profondeur de 1,20 m comprendra un bassin nordique avec trois lignes de nage, une zone ludique composée d'un bain bouillonnant, de lits massant et de jets. Le bassin sera utilisable toute l'année et chauffé par la géothermie, énergie locale et durable.

Les travaux ont démarré début 2025 pour une durée de 12 mois

Coût du projet : 1 600 000 € (dont 310 000 € de subvention de l'Agence Nationale du Sport)



Travaux en cours du bassin extérieur





LA CONSTRUCTION DE LA HALLE DES SPORTS À COULOMMIERS DÉMARRERA CET ÉTÉ

En partenariat avec la Ville de Coulommiers, l'agglomération porte le projet de création d'un équipement sportif, qui permettra la pratique de 8 disciplines différentes :

- un gymnase pour le basket-ball, le volley-ball et le handball
- un dojo pour le judo - une salle spécifique de gymnastique
- une salle de tennis de table - une salle d'armes pour l'escrime
- un mur d'escalade

Située face au campus scolaire de Coulommiers, cette halle accueillera 1 800 licenciés sportifs issus de tout le territoire de l'agglomération ainsi que 2 500 lycéens. Elle sera également ouverte aux écoles du quartier et aux collégiens.

Le début des travaux est prévu en septembre 2025 pour une durée de 20 mois.

Coût du projet : 6 181 727 € HT pour la communauté d'agglomération avec un reste à charge de 5 031 727 € HT après subventions.

Une demande de subvention a été formulée auprès de la Région Ile-de-France.



Flashez le QR Code pour voir la vidéo de présentation du projet



LE GYMNASSE DES PICHERETTES À LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE AURA BIENTÔT SA NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE

Le projet consiste à construire une salle pour la pratique de la gymnastique en prolongement du gymnase existant. L'extension aura un espace de 832 m² dédié à la pratique de la gymnastique. Elle sera équipée d'un grand praticable, de poutres, de barres fixes et asymétriques, de cheval d'arçons, de trampolines. Cette extension permettra de libérer des créneaux à la pratique des autres sports dans le gymnase existant et de répondre aux besoins croissants d'entraînement de l'association de gymnastique. Le nouvel équipement pourra accueillir 80 licenciés.

Le démarrage des travaux est prévu en juillet (pour ne pas impacter les créneaux réservés au collège et aux associations) pour une durée de 12 mois.

Coût du projet : 1,3 millions d'euros.



À TIGEAUX, L'AMÉNAGEMENT DU CITY STADE EST PRÉVU FIN 2025



Plan d'implantation du city stade

La commune de Tigeaux étant classée, il a été nécessaire pour ce projet de déposer un permis d'aménager (par un architecte paysager) validé par une inspectrice des sites classés et Architecte des bâtiments de France (ABF).

La procédure est plus longue qu'un permis classique (9 mois d'instruction).

Situé rue de Rézy, près du Grand Morin, ce terrain multisports mesurera 24mx12m et sera équipé de deux paniers de baskets et deux buts avec filet.

Le démarrage des travaux est prévu au dernier trimestre 2025.

Coût du projet : 150 000 € HT (dont 39 828 € de subvention de l'Etat).

L'ANNÉE DE TOUS LES RECORDS POUR LE CINÉMA DE COULOMMIERS

Entretien avec Antoine Cabot, directeur du cinéma Les Capucins à Coulommiers.



Après 1 an et 3 mois d'ouverture, le bilan est extrêmement positif ! En 2024, ce sont **6 731 séances et 125 000 spectateurs** qui se sont rendus au cinéma, une année record depuis son ouverture. La programmation est riche et variée puisque **353 films** ont été diffusés dont 171 films classés Art et Essai.

Début 2025, la fréquentation des salles de cinéma sur le plan national peine à décoller et pourtant les entrées au cinéma Les Capucins sont en hausse par rapport à 2024, ce qui promet une belle année. Le cinéma voit toujours arriver de nouveaux spectateurs qui découvrent le lieu en plus des clients fidèles qui reviennent pour leur plus grand plaisir.

Succès grandissant des événements organisés :

- **Séance doc** : film documentaire, le lundi soir à 19h (1 fois tous les 15 jours)
- **Séance d'or** : film français récent (-1 an) qui a connu le succès, le lundi après-midi à 14h pour les seniors (1 fois par mois mais va passer à 2 fois par mois à partir de septembre). Tarif réduit et horaire adapté au public
- **Petite séance** : réservée aux tout-petits, le dimanche matin à 10h30 (1 fois par mois mais tous les dimanches à partir de la rentrée de septembre). Tarif réduit et horaire adapté au public
- **Séance club** : reprise de films de patrimoine, animé par Jean Bardet sous forme de ciné-club avec discussion à l'issue de la projection (1 fois par mois)
- **Séance culte** : grand film de cinéma avec un grand réalisateur (1 fois par mois)
- **Cycle balai et opéra** : programme annuel du Royal Balai de Londres, le mardi soir à 20h (1 fois par mois)
- **Séances spéciales** : diffusion de concerts ou de spectacles (ex : concert de Patrick Bruel)
- **Avant-première** : avec l'équipe du film (en fonction de l'actualité et de la disponibilité des équipes). Les 2 premières qui ont été organisées (« Ma Mère, Dieu et Sylvie Vartan » de Ken Scott et « Le Garçon » de Zabou Breitman) ont fait salle comble. L'objectif est d'en faire régulièrement tout au long de l'année.

Par ailleurs, l'équipe du cinéma investit pour l'amélioration de la qualité de projection. En 2024, la toile écran de la grande salle a été remplacée afin de permettre l'installation d'un projecteur laser nouvelle génération début 2025. Les spectateurs peuvent ainsi bénéficier d'une image plus lumineuse, plus précise et plus stable. Cette technique est également moins énergivore et permet donc de réaliser des économies d'énergie. L'objectif est d'équiper progressivement les autres salles.

Retrouvez toutes les séances et l'actualité du cinéma sur www.cinemacoulommiers.fr ou sur la page Facebook "Cinéma Les Capucins Coulommiers".

LES ÉCOLIERS À LA DÉCOUVERTE DU MOULIN JAUNE



Chaque année, l'agglomération offre à 400 élèves du CE1 au CM2, la possibilité de découvrir ce jardin remarquable à Crécy-la-Chapelle.

Le vendredi 31 mai 2024, sur une demi-journée, les jeunes des écoles de Bouleurs, Couilly-Pont-aux-Dames, Coulommiers, Coutevroult, Crécy-la-Chapelle, Tigeaux et Villiers-sur-Morin ont profité de cette visite et d'une initiation à la Commedia Dell'Arte par des artistes et 3 classes de 6^{ème} du collège Mon Plaisir qui sont intervenues tout au long du parcours.

Cette année la journée est prévue le vendredi 6 juin, les meuniers et l'Italie seront mis à l'honneur.



Laurence MIFFRE-PERETTI

Vice-présidente - Politique culturelle
Maire de Saint-Jean-les-deux-Jumeaux



Concert de l'ensemble instrumental avec l'ensemble vocal Chorège de La Ferté-sous-Jouarre et l'école de danse Au tour des Arts de Condé-Sainte-Libiaire.

UNE CLASSE ORCHESTRE À L'ÉCOLE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Le projet « Orchestre à l'école » est mené par l'École de Musique du Pays Fertois de la communauté d'agglomération, sous la houlette de sa directrice Christelle Tatry-Pouillart, et de l'école Duburcq de La Ferté-sous-Jouarre, en partenariat avec l'Éducation Nationale et l'association « Orchestre à l'école ».



Le point d'orgue de l'année scolaire 2024-2025 fut la participation de l'orchestre des jeunes CM1 de la classe de Nicolas Ponchon au concert scolaire du Festival des 2 Rivières donné sous le grand chapiteau. Dirigés par Delphine Martinez, professeure coordonnatrice, ils ont interprété des pièces pour ponctuer le spectacle des écoles autour des chansons d'Aldebert.

C'est au tour cette année de la classe de CE1 de bénéficier du dispositif. 6 instruments sont proposés par les professeurs de l'école de musique :

saxophone, flûte traversière, trombone, trompette, clavier et percussion.

Au rythme de deux séances d'une heure par semaine, les élèves progressent et atteignent rapidement un niveau musical de qualité. Pour cela, les professeurs développent une pédagogie adaptée. Ils utilisent un répertoire spécialement créé pour eux qui permet aux élèves de jouer dès le début des cours en formation orchestrale, tout en apprenant en parallèle la lecture de la musique et la technique instrumentale.

Des restitutions des progrès des élèves sont prévues tout au long de l'année.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

JEU. 12 JUIN

FESTIVAL DES 2 RIVIÈRES

Spectacle des scolaires.

SAM. 21 JUIN (après-midi)

FÊTE DE LA MUSIQUE

Concert des groupes de musiques actuelles à la Ferté-sous-Jouarre.

SAM. 21 JUIN (matin)

MATINÉE PORTES OUVERTES

Inscriptions, rencontres avec les élèves et professeurs, visites de l'école de musique.

MAR 24 JUIN (soirée)

CONCERT DES ENSEMBLES

Salle polyvalente de La Ferté-sous-Jouarre.

École de Musique du Pays Fertois

22 avenue du Général Leclerc - 77260 La Ferté-sous-Jouarre

Tél: 01 60 61 13 63 - ecoledemusique@coulommierspaysdebrie.fr

Facebook : [@ecoledemusiquedupaysfertois](https://www.facebook.com/ecoledemusiquedupaysfertois)

RÉSIDENCES ARTISTIQUES

Dans le cadre de son projet culturel, la communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie en partenariat avec Act'art et la DRAC Ile-de-France a mis en place une résidence artistique alliant ateliers participatifs et spectacles.



Depuis janvier 2025, la Compagnie Plaisir d'Offrir Joie de Recevoir (POJR), et sa directrice artistique Lili Douard, a été à la rencontre des habitants du territoire pour enregistrer des histoires sensibles et poétiques. Ces histoires ont été restituées les 11 et 12 avril dans des cabanes construites par les participants sous la houlette de Marie Mérigot, artiste plasticienne, et réunies dans un joli village à la Médiathèque Samuel Beckett de la Ferté-sous-Jouarre.



En parallèle, 3 spectacles gratuits pour le grand public ont été proposés. Les deux premiers se sont déroulés à Chamigny et Marolles-en-Brie.

Le 3^{ème} spectacle aura lieu le dimanche 25 mai à 17h à Sancy-lès-Meaux (rue de la mairie)

« Happy Together » par la Compagnie Non Négociable. Trio féminin rock'n roll et déjanté. 1h - Tout public - Gratuit - Sans réservation.



PROFITEZ DE NOUVELLES EXPÉRIENCES DE BALADES EN PAYS DE BRIE

PARTEZ EN BATEAU... REVENEZ À VÉLO !

Une journée d'évasion en bateau et à vélo : une aventure douce et immersive sur la Marne

Installez-vous confortablement et laissez-vous porter par le courant. Depuis La Ferté-sous-Jouarre, embarquez pour une virée paisible en bateau sur la Marne. Imaginez... le bruit de l'eau, la nature tout autour et ce petit air de liberté qui fait du bien. Votre escale? Luzancy ou Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux, deux croisières pleines de charmes où il fait bon flâner. C'est à Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux que vous allez débarquer vos vélos.

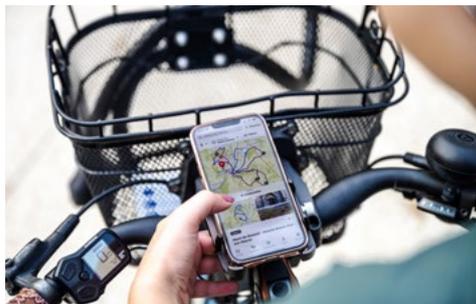
Retour à vélo : après ce moment zen sur l'eau, place à l'action !

Enfourchez le vélo à assistance électrique prenez le chemin du retour à votre rythme. Sur la route, profitez des paysages : petits villages pittoresques et bords de Marne, respirez le bon air et pourquoi pas, faites une halte pour une petite gourmandise locale.

Pourquoi allez-vous adorer ?

Mixez farniente sur l'eau et sport doux : zéro stress, 100% plaisir. Une aventure dans la nature, que vous soyez en duo, entre copains ou en famille, cette excursion est une expérience unique et la garantie d'un moment agréable et dépayçant.

JAMAIS SANS MON APPLI VÉLO !



Les circuits vélos sur vos applis favorites en Pays de Brie

Transformez vos balades à vélo en expériences fluides et agréables, Coulommiers Pays de Brie Tourisme vous propose des circuits vélos sur 4 des applications de balade à vélo les plus populaires : **komoot, Openrunner, Outdooractive, Cirkwi.**

Que vous soyez amateur de balades tranquilles ou adepte de défis sportifs, choisissez l'un des 18 circuits vélo tous niveaux en Pays de Brie et suivez votre itinéraire depuis votre smartphone sur votre application préférée !

Et si vous n'avez toujours pas d'application vélo alors sautez le pas !

Choisissez un circuit, suivez-le en temps réel depuis votre smartphone et profitez pleinement de votre balade.

Cette synergie entre technologie et nature vous permet de découvrir les richesses du Pays de Brie, au cœur de la Seine-et-Marne en toute simplicité. Alors, équipez-vous de votre smartphone, choisissez l'un des circuits et partez à l'aventure en toute sérénité.

LES BALADES EN FAMILLE SUR UN VÉLO CARGO



Des vélos cargo à assistance électrique sont désormais disponibles pour partir en balade avec les petits. La location s'effectue au Vélopark des 2 Rivières à La Ferté-sous-Jouarre, à l'aide l'application eBikePro Pays de Brie.

EBIKEPRO PAYS DE BRIE : UNE APPLICATION TOUT EN UNE !

Avec l'application eBikePro Pays de Brie, vous pouvez louer les vélos à assistance électrique directement à La Ferté-sous-Jouarre et Coulommiers pour une belle balade sans effort.



Téléchargez l'app !



eBikePro



LES VALLÉES DES PEINTRES EN RÉALITÉ AUGMENTÉE

Coulommiers Pays de Tourisme développe des parcours en réalité augmentée dans les vallées des peintres pour vous plonger lors de vos balades dans les oeuvres des artistes inspirés par les paysages de la Brie et une lumière propre à ces vallées de la Marne et du Grand Morin, en particulier celles du célèbre peintre Camille Corot du XIX^e siècle qui a habité le territoire dont l'histoire vous sera racontée.

Vous pourrez accéder à cette nouvelle expérience de réalité augmentée depuis votre smartphone ou tablette en scannant des QR Code présents sur des panneaux du parcours : une série fiction audiovisuelle à partir d'une réalité historique et artistique vous fera voyager à travers l'émotion des œuvres.

A partir de cet été, le premier parcours vous sera proposé à Villiers-sur-Morin et d'autres sont en création à Crécy-la-Chapelle, Luzancy, Coulommiers et Ussy-sur-Marne.



+ D'INFOS

Coulommiers Pays de Brie Tourisme
01 64 03 88 09
coulommierspaysdebrie-tourisme.fr

SORTIR EN PAYS DE BRIE

L'agenda de tous les événements près de chez vous

Sortir en Pays de Brie

Site internet et application mobile officiels de vos sorties

A NOTER SUR VOS AGENDAS >> DE MAI À SEPT. 2025 >>

SAM. 17 MAI

À Maisoncelles-en-Brie
LA CHEVALERESQUE
La course à obstacles Médiévale



17 & 18 MAI / 7 AU 9 JUIN / 28 & 29 JUIN / 19 & 20 JUILLET

À Crécy-la-Chapelle
PROMENADES THÉMATIQUES ET PIQUES-NIQUES IMMERSIFS



+ d'infos : www.moulinjaune.com/fr

13, 14 & 15 JUIN

À La Ferté-sous-Jouarre
FESTIVAL DES 2 RIVIÈRES
+ d'infos : www.fertejazz.fr



SAM. 29 JUIN

À La Ferté-sous-Jouarre
LE TRIATHLON



27 & 28 JUIN

À Dammartin-sur-Tigeaux
THE DAMFEST



SAM. 5 JUILLET

À Voulangis
VOULSTOCK



6, 13, 20 & 27 JUILLET

À Coulommiers
JAZZ AUX CAPUCINS



SAM. 27 ET DIM. 28 SEPTEMBRE

À Coulommiers
COULOMMIERS AIME SON BRIE



Le grand rendez-vous des gourmands et des gourmets, avec la 7^{ème} édition de la fête du Brie de Coulommiers ! Masterclass, dégustations et concours de cuisine.

+ d'infos : coulommierspaysdebrie-tourisme.fr

Ferté Jazz présente

13 > 15
JUN
2025

Festival
DES
2 RIVIÈRES

14^{ème}
édition

LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE (77) ESPACE DES 2 RIVIÈRES

EARTH WIND & FIRE EXPERIENCE BY AL MCKAY	KYO
THOMAS DUTRONC	CARAVAN PALACE

MPL • GALLOWSTREET • MOUNTAIN MEN • SARAH LENKA
JOANNE RADAU • CUT THE ALLIGATOR • NIREK MOKAR
TRANS KABAR • THE SOUL SEEDERS • HOUSE OF BRASS
SOUL SERENADE • MOLOKOYE

FESTIVALDES2RIVIERES.COM

POP UP STORE ♦ FOOD TRUCKS ♦ STAND PHOTO

The #2025
DAMFEST

♦ ♦ ♦ ♦ ROCK EN FAMILLE ♦ ♦ ♦ ♦

27 · 28
JUN 2025

▶ ▶ ▶ DAMFEST.FR

QR CODE

IG FB

MAIRIE
R-TIGEAUX

ELIGIBLE
pass
Culture

INFOS ET
RESERVATIONS
SUR
DAMFEST.FR

**LES FESTIVALS
DE L'ÉTÉ
2025**

DERNIÈRE ÉDITION DANS LE PRÉ

5 JUILLET 2025
THE FESTIVAL OF MUSIQUES ACTUELLES

**VOUL
STOCK**

D235
VOULANGIS

15H À 02H
12€ 6€
PAR ADULTE 12 A 18 ANS
GRATUIT 12 ANS

**JAZZ
AUX
CAPUCINS**

COULOMMIERS
LES DIMANCHES
6 - 13 - 20 - 27 JUILLET
Au parc des Capucins / 16h
ENTRÉE LIBRE

Graphisme - Emma Desnon

Coulommiers